

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 046266

ND: 45600

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 42 17 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KAHAL LNHJA MUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : 42 PASSAGE 13 HAY TISSIR 2

BERRERECHID

Tél. : 0706 75 93 74 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 02/11/2010

Signature de l'adhérent(e) :

8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SEKKAT Réception Le	21/10/22		2000 D.H

AUXILIAIRES MEDICAUX

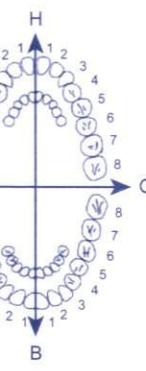
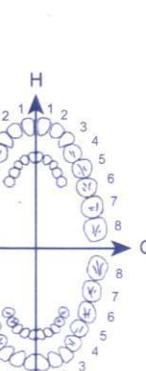
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ B & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			MONTANTS DES SOINS
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE
INTERNATIONAL
D'ONCOLOGIE
CASABLANCA

09/10/2020

Casablanca, le :

Mr. KAHALLAHIA MUSTAPHA

Analyses :

NFS
Urée
Créatinine
asat alat
ace ca19.9

Laboratoire SEKKAT



KAHALLAHIA Mustapha

LABORATOIRE
SEKKAT
Réception

Le

ABABI
TRAPEUTE 2
Centre de Casablanca
Casablanca
431522996574
INFO: 05184564

1
ONC
Centre
431522996574
INFO: 05184564

4, route de l'Oasis rue des Alouettes
Casablanca
Tél. : 0522 77 81 81
Fax : 0522 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

ah AKDITAL
Acteur de Santé

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 20-7869

Patient : Mr KAHALLAHIA Mustapha

Edité le : 21/10/2020

Date prélèvement : 21/10/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	80,00
Urée	30	30,00
Créatinine	30	30,00
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
ACE : Antigène Carcino-Embryonnaire	250	250,00
Antigène CA19-9	400	400,00
Total B	890	890,00
APB	1,0	0,00
Total de Remise effectuée		190,00
Total		700,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Sept cent dirhams***

LABORATOIRE
SEKKAT
Réception
Le.....



Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biogiste

Pvt du: 21/10/2020
Edition du : 21/10/2020
Dossier N° : 10A04033064

Mr KAHALLAHIA Mustapha
Né(e) le :01/01/1954



Page : 3/3

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

		Valeurs Usuelles
ASAT (Aspartate Aminotransférase) (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	: 17 UI/L	(7 - 40)
ALAT (Alanine Aminotransférase) (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	: 10 UI/L	(7 - 40)

MARQUEURS TUMORAUX

Valeurs Usuelles	Antériorité
16,51 ng/ml	

Antigène CA19-9 : 2,00 UI/ml (Inférieur à 39)
Technique:Chimiluminescence (ACCESS II)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lyt EL YOUSSEFI N° 12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

لaboratoire SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

Biochimie – Hématologie – Virologie – Bactériologie – Parasitologie – Mycologie –
Immunologie – Hormonologie – Toxicologie – Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 21/10/2020

Mr KAHALLAHIA Mustapha

Edition du : 21/10/2020

Né(e) le : 01/01/1954

Dossier N° : 10A04033064



Page : 2/3

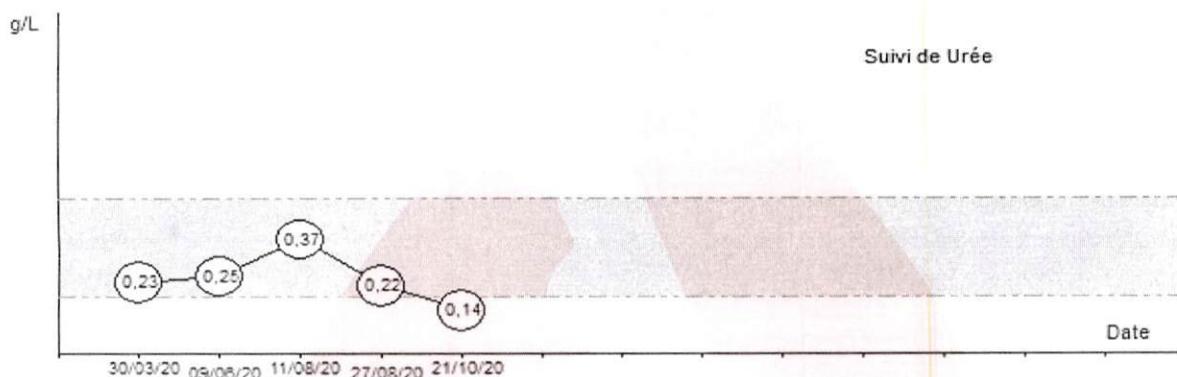
BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

Urée
(Technique : Uréase/GLDH) : 0,14 g/L
2,33 mmol/L

Valeurs Usuelles

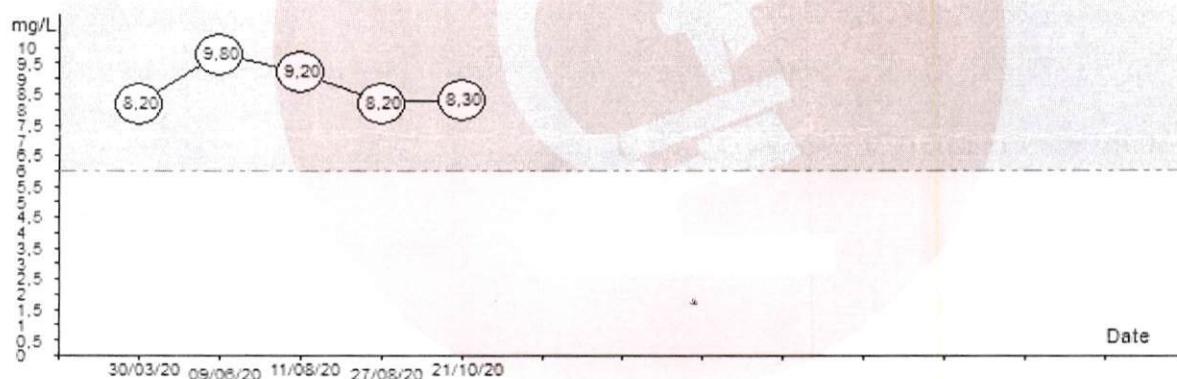
Antériorité

(0,18 - 0,5)
(3 - 8,34)



Créatinine
(Technique : Enzymatique) : 8,30 mg/L
73 µmol/L

(6 - 12)
(53 - 106)



LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL YOUSSEF II
N°12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷: X+Θ.Ο ΘΕΕ.Ε ΙΣ+Γ.Λ.ΙΣΙ.ΕΕΣΘΘΣΣ.

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie – Hématologie – Virologie – Bactériologie – Parasitologie – Mycologie –
Immunologie – Hormonologie – Toxicologie – Biologie de la reproduction

Pvt du: 21/10/2020
Edition du : 21/10/2020
Dossier N° : 10A04033064

Mr KAHALLAHIA Mustapha
Né(e) le :01/01/1954



Page : 1/3

HEMATOLOGIE (BC5380)

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES				Valeurs Usuelles	Antériorité
HEMATIES	:	4,22	M/mm ³	(4,2 - 5,7)	4,21 (08/10/20)
Hémoglobine	:	12,0	g/dL	(14 - 17)	12,2 (08/10/20)
Hématocrite	:	39,1	%	(40 - 52)	39,2 (08/10/20)
VGM	:	93	fL	(80 - 100)	93 (08/10/20)
TCMH	:	28	pg	(27 - 32)	29 (08/10/20)
CCMH	:	31	%	(30 - 35)	31 (08/10/20)
LEUCOCYTES	:	4830	/mm ³	(4000 - 10000)	6540 (08/10/20)
FORMULE LEUCOCYTAIRE :					
Polynucléaires Neutrophiles	:	43,2 %	Soit	2087/mm ³	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	46,9 %	Soit	2265/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	7,9 %	Soit	382/mm ³	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,7 %	Soit	82,11/mm ³	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,3 %	Soit	14,49/mm ³	(Inférieur à 150)
PLAQUETTES	:	290 000	/mm ³	(150000 - 400000)	285 000 (08/10/20)
VMP	:	7,60	fl	(6,5 - 12)	

~~LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL YOUSSEF II N° 12 Berrechid~~